

RISQUE ELECTRIQUE : L'AVEZ-VOUS IDENTIFIE A SA JUSTE VALEUR

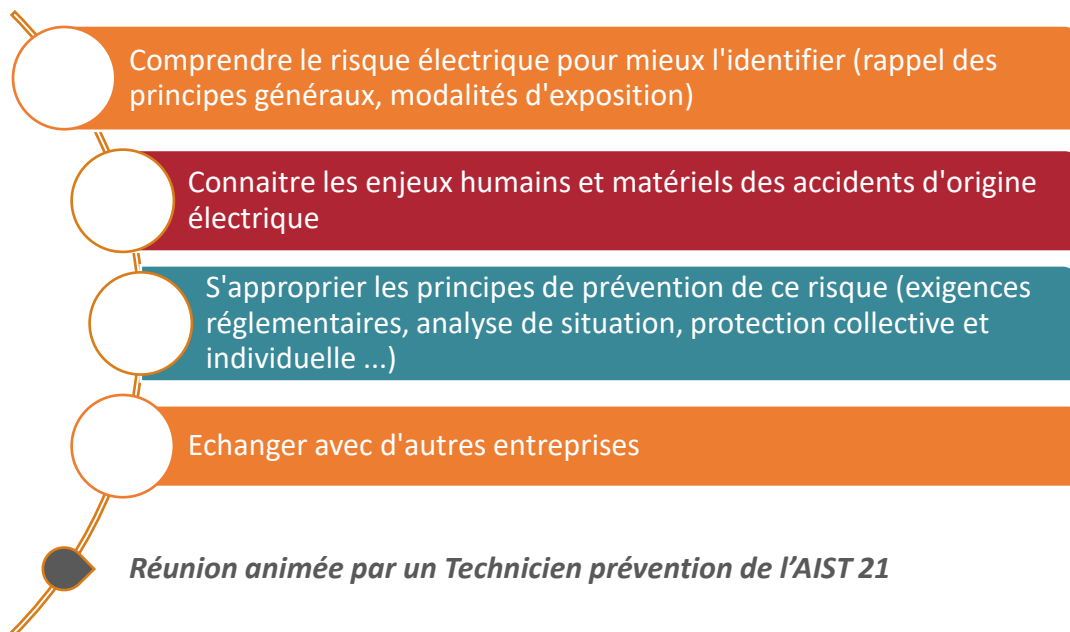
Dans le quotidien, quasiment tous les salariés sont amenés à se servir d'équipements électriques.

Ceci implique que toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, sont confrontées au risque électrique. Il est à l'origine de plusieurs centaines d'accidents graves par an ayant des conséquences allant de l'électrisation à l'électrocution en passant par l'incendie ou l'explosion !

Venez comprendre ce risque, ses modes d'actions, ses effets ainsi que les principaux moyens pour le prévenir !

Public : chef d'entreprise, responsable RH, encadrant, responsable sécurité, représentant du personnel, salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

Programme



Information et inscriptions

- Inscription obligatoire sur www.aist21.com
Rubrique "Formations" puis "Réunions d'information collectives"
- Pour toute information,
ric@aist21.com - 03 80 77 85 30



Décembre 2020